

Compte rendu de la session de printemps 2024  
de la section 32, « Mondes anciens et médiévaux »  
du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS)

Établi par Marie Cronier, secrétaire scientifique

La section s'est réunie du jeudi 8 au vendredi 9 février en salle Fernand-Braudel, puis du lundi 24 au mardi 25 juin 2024, en salle Lucien-Malavard (Paris, Michel-Ange).

**Membres présents :** Alain BADIE, Emmanuèle CAIRE, Amélie CHEKROUN, Éric COIGNARD, Marie CRONIER (secrétaire scientifique), Sylvain DHENNIN, Aurore DIDIER, Alban GAUTIER, Sébastien GONDET, Alessia GUARDASOLE, Marc HEIJMANS, Marlène HÉLIAS-BARON, Frédéric HURLET (président), Sandrine LAVAUD, Sandra LIPPERT, Alice MOUTON, Nicolas POIRIER, Airton POLLINI, Vanessa PY-SARAGAGLIA, Florian TÉREYGEOL et Cécile VOYER.

**Rappel des résultats du jury d'admissibilité des concours chercheurs 2024**

Les auditions du concours CRCN se sont déroulées du 13 au 17 mai 2024. Il n'y a pas eu d'auditions pour le concours DR2. Le jury d'admissibilité a siégé et délibéré du 27 au 31 mai 2024 pour les deux concours.

• Directeurs et directrices de recherche 2<sup>e</sup> classe (**6 postes**) :

|                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| - Emmanuel Botte   | Admissible classé 1  |
| - Bérangère Redon  | Admissible classée 2 |
| - Abbès Zouache    | Admissible classé 3  |
| - Zoï Tsirtsoni    | Admissible classée 4 |
| - Florence Jullien | Admissible classée 5 |
| - Fabienne Olmer   | Admissible classée 6 |

---

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| - Thomas Faucher     | Admissible classé 7  |
| - Christophe Benech  | Admissible classé 8  |
| - Brigitte Pitarakis | Admissible classée 9 |

[N.B. : Le jury d'admission du concours DR2, qui s'est réuni le 9 juillet 2024, a classé E. Botte, F. Jullien, F. Olmer, B. Redon, Z. Tsirtsoni et A. Zouache 1<sup>ers</sup> ex-æquo sur la liste principale ; sur la liste complémentaire T. Faucher 1<sup>er</sup>.]

• Chargés et chargées de recherche de classe normale (**5 postes**, dont 2 coloriages : « Architecture antique, patrimoine bâti urbain » et « Langues et textes de la Méditerranée orientale et du Proche Orient ancien, 3ème – 1er millénaires avant J.-C. ») :

- Florian Réveilhac Admissible classé 1 (« Langues et textes de la Méditerranée orientale et du Proche Orient ancien, 3ème – 1er millénaires avant J.-C. »)

- Adeline Bats Admissible classée 2

- Hadrien Collet Admissible classé 3

- Laure-Hélène Gouffran Admissible classée 4

- Pierre Péfau Admissible classé 5 (« Architecture antique, patrimoine bâti urbain »)

---

- Vladimir Dabrowski Admissible classé 6

- Carole Hofstetter Admissible classée 7

- Raymond Dosoo Admissible classé 8

[N.B. : Le jury d'admission du concours CRCN, qui s'est réuni le 28 juin 2024, a classé A. Bats, H. Collet, L.-H. Gouffran, P. Péfau et F. Réveilhac 1<sup>er</sup> ex-aequo sur la liste principale ; V. Dabrowski 1<sup>er</sup>, C. Hofstetter 2<sup>e</sup> et R. Dosoo 3<sup>e</sup> sur la liste complémentaire.]

## Entretien avec Marie Gaille et Stéphane Bourdin

Le lundi 24 juin, la Section 32 a reçu Marie Gaille, directrice de CNRS-SHS, et Stéphane Bourdin, directeur adjoint scientifique, pour un entretien. Ont été abordés les points suivants.

*Position à adopter en fonction des résultats des élections législatives et des possibles évolutions politiques*

**Frédéric Hurlet.** Quelle serait la position du CNRS en cas de victoire du RN aux élections législatives dimanche prochain ?

**Marie Gaille.** À ce stade, il est difficile d'en parler de façon concrète, mais naturellement c'est dans l'esprit de beaucoup. Il y a 10 jours, j'ai demandé à ce que le sujet soit discuté en collège de direction, pour évoquer ce qui pourrait que passer selon les hypothèses x, y, z. Le sujet est donc sur la table, mais il est bien trop tôt pour présenter une quelconque orientation officielle et de toute façon c'est Antoine Petit qui le fera, s'il doit en adopter une. Je sais qu'Antoine Petit a eu des discussions avec des présidents d'universités pour publier une tribune<sup>1</sup>.

**Sylvain Dhennin.** En tant que communauté et individus, en tant qu'historiens, nous sommes très inquiets. Il y a des alarmes très fortes notamment sur le roman national, l'indépendance des chercheurs etc. Il faut que nous ayons des garanties sur notre indépendance, afin que le CNRS ne devienne pas un organe de propagande.

**Marie Gaille.** Deux sections m'ont déjà fait part de la même interrogation. Je proposerais volontiers que dans les jours qui viennent on se tienne au courant des suites de ce qui va se passer. De toute façon, le CNRS est opérateur de l'État, relevant du MESR. Le code de l'éducation constitue un texte à consulter, pour considérer telle ou telle démarche. Je ne peux pas vous en dire plus, mais je reviendrai vers vous à mesure qu'on avancera dans la réflexion.

**Emmanuèle Caire.** Il semble important que le CNRS-SHS affirme d'ores et déjà que pour nos disciplines, l'indépendance de la recherche, la pluralité des terrains et les relations internationales sont indispensables, indépendamment des scénarios politiques. La recherche ne peut pas être pilotée selon des options politiques quelles qu'elles soient.

**Marie Gaille.** Je suis d'accord et pas d'accord avec vous. Tactiquement, ce serait peut-être maladroit de mettre en avant cet argument uniquement pour les SHS. Nous n'avons pas intérêt à nous singulariser à mon sens. Quant à prendre une décision individuelle de directrice d'institut, je ne peux pas le faire ; il faut que ce soit porté par le PDG du CNRS. Nous devons déterminer quelles sont les stratégies les plus efficaces.

**Sandra Lippert.** Une spécificité du CNRS est d'avoir un taux assez élevé d'étrangers et de binationaux : un peu plus de 30%.

---

<sup>1</sup> Cette tribune a été publiée dans *Le Monde* en date du 23 juin 2024  
[https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/06/23/l-appel-solennel-de-figures-de-la-recherche-scientifique-et-medicale-francaise-ne-laissons-aucun-obscurantisme-nous-envahir\\_6242696\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/06/23/l-appel-solennel-de-figures-de-la-recherche-scientifique-et-medicale-francaise-ne-laissons-aucun-obscurantisme-nous-envahir_6242696_3232.html)

**Marie Gaille.** Il est délicat de formaliser au mieux la position, expression publique ou pas.

**Frédéric Hurlet.** Nous vous présentons un appel, pour montrer qu'en SHS nous sommes très préoccupés.

*Repérимétrage des sections.*

**Marie Gaille.** Le conseil scientifique du CNRS a rendu le 17 mai 2024 son retour à la présidence du CNRS relativement aux propositions de modification qui lui avaient été soumises à l'automne 2023. La direction du CNRS devrait renvoyer sa position au ministère à la fin de l'année civile. Il faut désormais que l'institut finalise d'ici fin juillet la proposition qu'il va soumettre au directoire du CNRS.

On a tout d'abord évoqué la disparition de la CID 53, pour laquelle les autres instituts ne donnent pas de postes aux concours. En collège de direction, sa pérennité est discutée. Cependant, à l'intérieur de l'institut, chacun s'accorde à reconnaître que cette CID a permis des recrutements de très grande qualité et que, si elle disparaît, l'institut perd un ancrage important sur le volant de l'interdisciplinarité. Je n'ai pas la main sur la décision finale, mais je voulais vous demander dans quelle mesure la section 32 serait, sur le plan épistémologique, favorable à des profils d'histoire des sciences et pourrait « absorber » ce type de profils, peut-être à travers des mots-clés. Il y a cependant des scénarios alternatifs, mais beaucoup moins probables : parvenir à convaincre le directoire de maintenir la CID 53 ou bien créer une CID alternative (nous en avons fait une proposition) ; une autre piste, peu probable, serait d'internaliser le pourcentage de postes au concours reversé à l'interdisciplinarité (c'est-à-dire proposer aux sections 15% de coloriage sur des thématiques de la CID 53).

Une seconde proposition a été avancée, celle de la division de la section 35 en 2 sous-sections. Nous en avons discuté avec vous et avec les sections 33 et 35. Nous sommes d'accord sur le fait que la philologie va rester distribuée entre différentes sections, cela ne pose pas de difficulté. La section 33 ne veut pas que les historiens de l'art partent dans une autre section que la leur. La question de la subdivision de la 35 se pose de façon forte, mais il faut réfléchir en tenant compte du nombre de postes et des populations, afin de rendre une proposition consolidée au directoire d'ici la fin du mois de juillet.

**Frédéric Hurlet.** Ces derniers mois, nous avons discuté longuement sur la place de la philologie en section 32. En histoire des sciences, nous avons eu un coloriage il y a quelques années, qui n'a pas porté de fruits ; ce n'était pas une priorité. Vu la configuration de la section, la priorité chez nous, c'est d'abord la philologie, non l'histoire des sciences.

**Marie Gaille.** Est-ce que vous accepteriez, si c'était pertinent, d'introduire un mot-clé sur l'histoire des sciences ? Cette année, il y avait 3 supports au concours CRCN en CID 53. Collectivement, nous devons être responsables du devenir des profils à ce jour recrutés en CID 53.

**Sylvain Dhennin.** On ne peut pas se prononcer uniquement d'un point de vue épistémologique, car le nombre de postes est un facteur important : ouvrir encore les mots-clés, ce serait augmenter nos difficultés.

**Frédéric Hurlet.** Il faut qu'on ait une vraie discussion entre la 32 et la 35 sur les mots-clés, afin que ce soit clarifié. Cela implique une discussion à avoir entre nous.

**Airton Pollini.** Pour nous, histoire de l'art et archéologie vont ensemble, nous sommes très attachés à ce que cela reste lié dans le cadre de notre section.

**Marie Gaille.** Vous ne voulez donc pas d'une grande section d'art au CNRS ? Je trouve cela dommage, mais je vous comprends. Nous avons aussi rêvé, avec Stéphane Bourdin, d'une section archéologie interdisciplinaire et transpériode. Cela aurait été beaucoup plus novateur que certaines structurations, cela aurait ouvert des espaces de recrutement.

**Stéphane Bourdin.** Il ne faut pas s'interdire de réfléchir à ces questions de croisements de sections, dans deux dimensions, en termes de postes et en termes épistémologiques.

**Frédéric Hurlet.** Cela ouvrirait certes des perspectives, mais en même temps cela en enlèverait d'autres. On peut voir des profils très novateurs émerger, en particulier avec des coloriations.

### *Coloriations 2025*

**Frédéric Hurlet.** Nous trouvons que s'il y a des points positifs dans le mode de définition des coloriations, il y a aussi beaucoup de points négatifs. La mise en œuvre des coloriations ne correspond pas à une stratégie sur un mandat. Il n'y a pas de discussion en amont pour une politique d'institut, voire de section. Parfois on voit apparaître des coloriations, et le vivier n'est pas là, et inversement. Nous ne pensons pas tellement à la présente mandature qu'à la prochaine : ne serait-il pas possible d'avoir une programmation pluriannuelle ? On pourrait par exemple avoir un coloriage valable sur les 4 années d'une mandature, que la section pourrait pourvoir ou ne pas pourvoir telle ou telle année en fonction des candidatures. Cela nous permettrait d'avoir un peu plus de recul.

**Sylvain Dhennin.** Cette idée est née du constat de ce que la communauté est parfois prise au dépourvu et n'a pas le temps de préparer le vivier. Si les coloriations étaient affichées plus en amont comme une possibilité, cela permettrait aux candidats d'avoir plus de temps et de mieux se préparer.

**Frédéric Hurlet.** L'idée avait été évoquée, l'an dernier, de prépublier les coloriations en octobre par exemple, car bien souvent un mois de préparation cela n'est pas suffisant.

**Stéphane Bourdin.** Les coloriations ne doivent pas se calquer sur les mots-clés de la section, ils doivent faire émerger une recherche beaucoup plus en pointe, avec des croisements interdisciplinaires.

**Frédéric Hurlet.** Les coloriations peuvent aussi permettre de faire attention à des domaines scientifiques qui ont des besoins spécifiques.

**Marie Gaille.** Si c'est dans votre domaine, vous devriez pouvoir pousser les candidats dans ce profil sans nous. J'avoue que je ne comprends pas bien. Pour poursuivre la réflexion, voici une première précision à propos de notre politique scientifique : peut-être n'avez-vous pas dans votre champ de vision l'ensemble des actions que nous mettons en place pour soutenir telle ou telle thématique de recherche. Il y a un panel d'actions qui nourrissent des priorités sur 4-10 ans et qui finissent par avoir des effets réels. Je ne peux pas laisser dire qu'il n'y a pas de politique scientifique de l'institut ou que celle-ci ne se traduit pas en termes de moyens ou de postes. Je ne suis pas a priori fermée à la perspective d'une réflexion pluri-annualisée. Si nous

sommes mûrs collectivement pour avoir ce type de discussion, peut-être est-ce quelque chose à développer, ce serait très bien ; néanmoins, jusqu'à maintenant cela n'a pas été tellement possible. Quand j'ai commencé à diriger l'institut, la question des coloriages et des fléchages s'est posée. Un coloriage qui n'a pas été pourvu est normalement reconduit l'année suivante.

**Frédéric Hurlet.** Je n'ai jamais dit que l'institut n'avait pas de politique scientifique. Je pense simplement que la section pourrait davantage articuler sa propre politique scientifique avec celle de l'institut, sur une réflexion pluriannuelle.

**Sandra Lippert.** Nous venons de rédiger le rapport de conjoncture, cela nous permet de savoir ce qu'il faudrait pourvoir. Ne pourrait-on pas partir de ce rapport pour définir des priorités pour les années à venir ?

**Marie Gaille.** Vous pourriez mettre sur la table des priorités, non les définir car la vision de la section n'est pas la seule porte d'entrée pour considérer celle-ci.

**Sylvain Dhennin.** L'affichage des résultats de ces réflexions permettrait d'être sûr d'avoir le meilleur vivier possible.

**Marie Gaille.** L'affichage est réglementaire. Si on commence à répandre de l'information sur des types de coloriages qui pourraient être faits, cela va poser des problèmes d'équité dans l'accès au concours. Le rapport de conjoncture doit aussi être mis en perspective avec l'expertise du DAS, les remontées DIALOG et la politique de l'institut. La section 34 a fait ce travail dans le rapport de conjoncture qu'elle nous a remis : elle a mis en valeur des thématiques à préserver, à développer, à couvrir. Nous serions heureux de lire votre rapport de conjoncture dès maintenant, sans attendre que le SGCN nous le transmette.

Nous avons été très mobilisés par l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) en SHS en avril-mai, mais nous allons avoir un peu plus de temps en juillet. Je voudrais donc initier la réflexion sur les coloriages.

#### *Délégations*

**Frédéric Hurlet.** Pourrions-nous avoir les résultats des délégations dont nous avons examiné les demandes en février dernier ?

**Marie Gaille.** Je ne peux pas vous les communiquer maintenant car il y a encore des désistements, mais nous le ferons quand il sera stabilisé, en septembre. Cette année, CNRS-SHS a obtenu 283 supports (277 + 8 au titre des DU) pour 496 demandes ETP (507 dossiers en tout).

**Stéphane Bourdin.** En revanche, pour le dispositif sur les résidences en Musée, la pression est moins forte et il faudrait faire plus de publicité. Il y a eu 32 semestres financés, mais on va en pourvoir moins que cela.

#### *Chaires de professeurs juniors*

**Frédéric Hurlet.** Où en est-on du processus de titularisation des lauréats des CPJ ?

**Marie Gaille.** Cela devrait se décider dans l'année qui vient, pour les recrutements de la première phase CPJ au CNRS opérés en 2022, phase à laquelle CNRS-SHS n'avait pas souhaité participer. En 2025, la question va effectivement se poser pour eux.

### *Affectation des lauréats CRCN*

**Frédéric Hurlet.** Nous avons constaté que les affectations des lauréats du concours CRCN sont connues assez tard, en septembre dans certains cas, à la fois par les candidats et les laboratoires, ce qui est problématique.

**Marie Gaille.** Il n'y a effectivement pas d'information directe et officielle aux laboratoires, mais normalement les courriers d'affectation sont envoyés en juillet aux lauréats et les DU sont en copie. Les lauréats doivent renvoyer leur réponse au cours de l'été. Ce que vous me dites me paraît donc très bizarre et nous allons faire des vérifications. Mais pourquoi les DU ne se tournent-ils pas vers l'institut ?

**Stéphane Bourdin.** L'information est disponible normalement. Les DU sont informés, en copie du courrier d'affectation envoyé aux lauréats. On va vérifier cela.

**Frédéric Hurlet.** Autre chose : pour la désignation des tuteurs de stage des lauréats, la procédure a changé. Ce n'est plus désormais du ressort de la section, mais de l'Institut. Ainsi, en section, nous ne savons même pas qui a été désigné.

**Marie Gaille.** Effectivement, nous avons appris cela en même temps que vous. Je ne vois pas pourquoi on ne vous a pas informés, ce n'est pas de la rétention d'information. Nous allons le faire.

**Emmanuèle Caire.** Que ce soit nous qui les désignons ou directement vous, ce serait bien que les directeurs de stages soient informés plus tôt dans l'année, et non au mois de mai.

**Marie Gaille.** Justement, je me suis occupée de faire remonter ce calendrier, je sais que c'est problématique. Maintenant les directeurs et directrices sont informés dès janvier.

**Cécile Voyer.** Pour le recrutement handicap, c'est un autre processus mais tout aussi problématique. Les tuteurs sont informés très tardivement. Est-ce que cela pourrait être amélioré aussi ?

**Marie Gaille.** Je ne savais même pas, en vérité, que les personnes recrutées sur le support handicap avaient un tuteur de stage, cela ne passe pas par nous.

### *Rattachements des laboratoires à la section*

**Frédéric Hurlet.** Parfois certains rattachements de tel laboratoire à telle section semblent incohérents. Peut-être cela pourrait-il être toiletté ? Pourrions-nous en discuter ? On sent que c'est un héritage et que des évolutions n'ont pas été prises en compte.

**Marie Gaille.** Nous sommes tout à fait d'accord. À ma connaissance, c'est le laboratoire qui est à l'initiative de ce processus. Nous pourrions le suggérer aux DU, mais ce sont eux qui doivent être en demande. Beaucoup sont réticents à tout changement. Mais je serais tout à fait ouverte à l'idée d'une discussion sur ce sujet à l'automne.

[Marie Gaille doit quitter la salle à 16h05].

### *Postes au concours*

**Stéphane Bourdin.** Nous n'avons pas d'informations à ce sujet, à ce stade. Je doute qu'il y ait des miracles. L'enveloppe globale de postes donnés à l'institut n'a pas augmenté.

**Marie Cronier.** En 2025, on reviendra à un calendrier « ordinaire », avec publication des postes début décembre et dépôt des candidatures début janvier, n'est-ce pas ?

**Stéphane Bourdin.** Oui, à ce qu'il semble.

**Aurore Didier.** Les chiffres sont très clairs sur l'érosion du nombre de postes au concours par rapport à la mandature précédente.

**Sandra Lippert.** On nous dit tous les ans qu'il faut patienter...

**Stéphane Bourdin.** On ne peut pas organiser un concours à moins de 3 postes et pour certaines sections c'est très problématique. En outre, il ne faut pas oublier la contrainte des 15% à reverser à l'interdisciplinarité.

**Frédéric Hurlet.** Nous craignons un peu que si la 35 est divisée en 2, elle obtienne plus de postes, 6 au total. Scientifiquement cette division est certainement justifiée, mais on est un peu inquiet.



## Activités de la Section

### Vie de la section

Alban GAUTIER, relevant du collège A2, a été élu en remplacement de Frédérique LACHAUD. Alice MOUTON, relevant du collège A1, a été nommée en remplacement de Carole ROCHE-HAWLEY.

### Évaluations de chercheurs à vague (10 semestres)

- AASPE (UMR 7209) : 2 avis favorables.
- AnHiMA (UMR 8210) : 3 avis favorables.
- AOrOc (UMR 8546) : 14 avis favorables.
- ArScAn (UMR 7041) : 16 avis favorables.
- CeRMI (UMR 8041) : 2 avis favorables.
- CNE (UMR 8562) : 2 avis favorables.
- CRC (UAR 3224) : 1 avis favorable.
- CRM (UMR 8596) : 1 avis favorable.
- CRH (UMR 8558) : 2 avis favorables, 1 avis différé.
- CRCAO (UMR 8155) : 1 avis favorable.
- Institut d'histoire du droit Jean-Gaudemet (UMR 7184) : 1 avis favorable.
- LAMOP (UMR 8589) : 7 avis favorables, 1 avis réservé.
- LEM (UMR 8584) : 1 avis favorable.
- O&M (UMR 8167) : 19 avis favorables, 1 avis différé, 1 avis d'alerte.
- PROCLAC (UMR 7192) : 5 avis favorables.
- Savoirs et Mondes Indiens (UAR 3330) : 1 avis favorable.

### Éméritat des directrices et directeurs de recherche (1<sup>re</sup> demande)

- Avis très favorables : Barbara ARMBRUSTER (UMR 5608, TRACES), Anne BOUD'HORS-GAREL (UPR 841, IRHT) et Marie Anne POLO DE BEAULIEU (UMR 8558, CRH).
- Avis favorable : Luc GABOLDE (UAR 3172, CFEETK)

### Éméritat des directrices et directeurs de recherche (renouvellement)

- Avis favorables : Patrick GAUTIER DALCHÉ (UPR 841, IRHT), Bruno HELLY (UMR 5189, HiSoMA), Michel KAZANSKI (UMR 8167, O&M) et Philippe PERGOLA (UMR 7264, CEPAM).

### Rattachement à une autre section ou CID

- 1 avis défavorable pour une demande de rattachement à la CID 50.

### Changements de direction d'unité

Avis très favorable à la nomination de :

- Cyril ISNART en qualité de directeur de la MMSH (UAR 3125).

## **Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS**

Avis très favorables : UAR 3137 (CFEE), UAR 3224 (CRC), UMR 7041 (ArScAn), UMR 7209 (AASPE), UMR 8041 (CeRMI), UMR 8150 (CAC), UMR 8167 (O&M), UMR 8210 (AnHiMA) UMR 8220 (LAMS), UMR 8546 (AOrOc), UMR 8558 (CRH), UMR 8584 (LEM), UMR 8589 (LAMOP), UMR 8596 (CRM).

Avis favorable : UMR 7192 (PROCLAC).

Pas d'avis : UAR 3336 (Afrique au sud du Sahara), UAR 3337 (CEMCA), UMR 8032 (CETOBAC), UMR 8560 (CAK).

## **Expertise**

- 1 avis très favorable à propos du GDS 3378 Frantiq.

## **Autres activités**

La section a examiné les demandes de **RIPEC-C3** pour 2024 et les demandes d'accueil d'enseignants-chercheurs en **délégation au CNRS** pour 2024-2025.